

SNUDI FORCE OUVRIERE 13 www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille Tel: 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax: 09 57 49 82 49

Mail: contact@snudifo13.org

inFO Mail n°27 – 19 décembre 2014 – CAPD du 18 décembre

CAPD du 18 décembre

Les élus du SNUDI FO vous rendent compte de leur mandat
Baisse de notes – Promotions 2014-2015 – Ineat/exeat – Questions diverses

FO: le syndicat de la fiche de paie!

Dans leur déclaration liminaire, les élus du SNUDI FO 13 ont notamment dénoncé la perte du pouvoir d'achat sans précédent (8%) dont sont victimes tous les enseignants depuis le gel du point d'indice en 2010, aggravée par la contre –réforme des nouveaux rythmes scolaires et le plan d'austérité dit de « responsabilité ».

Voir >ICI< la déclaration liminaire du SNUDI FO 13

BAISSES DE NOTES

Les élus du SNUDI FO ont veillé au respect du protocole établi par l'Inspection académique des Bouches du Rhône :

- 1/ Première inspection de l'IEN (formative) qui propose un gel de la note
- 2/ Aide pédagogique de circonscription (avec les CPC)
- 3/ 2^{ème} inspection de l'IEN (sommative) qui analyse les progrès attendus et peut ensuite proposer une augmentation, un gel ou une baisse de la note.

Lors de cette CAPD, le protocole ne semblait pas être respecté pour au moins deux collègues. Leurs notes ont finalement été maintenues.

PROMOTIONS 2014-2015

Le projet des promotions des instituteurs et des professeurs des écoles présenté au dernier groupe de travail a été validé lors de cette CAPD.

Le SNUDI FO a déjà contacté l'ensemble des collègues qui avait transmis leur fiche de suivi au syndicat.

Si vous souhaitez obtenir une confirmation de la date de passage de votre changement d'échelon, vous pouvez nous contacter par mail durant les congés.

Prochainement, sur notre site, les tableaux des barèmes des derniers promus pour chaque échelon

INEAT 2014

31 collègues ont pu intégrer les Bouches du Rhône par l'opération des ineats depuis la rentrée scolaire.

Si cette avancée est à souligner par rapport aux années précédentes où la situation de surnombre a empêché les intégrations, **FO conteste le choix et la méthode employés par l'Administration.**

Une trentaine de personnels ont manqué dès le 1^{er} septembre pour occuper l'ensemble des postes du département. L'Administration a recouru aux brigades remplacement pour boucher les trous. Nous avions dénoncé le principe dès le début de l'année mais l'IA refusait à l'époque le recours aux ineats ou l'ouverture d'une liste complémentaire aux lauréats du concours. Ce manque de prévoyance a conduit l'administration à permettre l'intégration tardive durant les congés de toussaint, en fonction non plus du barème ou des critères sociaux et médicaux mais en fonction de la disponibilité des collègues qui demandaient leur intégration, sachant que dans

la plupart des cas, les promesses d'exeat ne sont plus valables au-delà du 30 septembre!

Le principe de prendre le risque de se mettre en disponibilité afin d'augmenter ses chances d'être intégré n'est pas acceptable pour le SNUDI FO!

QUESTIONS DIVERSES DU SNUDI FO:

1/ Convocation de conseil des maîtres dans une autre école

Le Secrétaire général a affirmé que l'« externalisation » des conseils des maîtres est possible, avec accord des équipes. Une convocation officielle doit être délivrée afin de faire office d'ordre de mission et de permettre éventuellement le remboursement des frais de déplacement.

2/ Rattrapage des 7 semaines dans le cadre des temps partiels de 80% annualisés

Les élus FO ont demandé à l'administration de recadrer la circulaire temps partiels afin de permettre un dialogue concerté entre l'IEN et l'agent pour choisir la période des 7 semaines de rattrapage.

Il n'est pas concevable qu'un IEN impose la période ou les jours de rattrapage sans délai de prévenance convenable afin de tenir compte des contraintes familiales des collègues. Le Secrétaire général a confirmé que la rédaction de la circulaire temps partiels 2015-2016 méritait d'être précisée pour tenir compte de nos remarques.

3/ Situation de l'école de la Paix à Marseille et de Bastide Haute à Salon

La situation de ces deux écoles, dont les équipes sont affectées par des agressions répétitives de la part d'élèves et de parents d'élève et où le soutien de leur hiérarchie semble faire défaut, a été abordée par les représentants du personnel.

L'administration a entendu le cri d'alarme de ces personnels et une réponse appropriée sera très prochainement apportée, notamment avec l'aide du CHSCT.

4/ Créneaux piscine qui dépassent le temps scolaire

L'Inspection académique va étudier avec les IEN concernés la manière dont pourrait se rattraper le dépassement en horaire d'enseignement des créneaux piscine, notamment quand le retour à l'école se fait après 11h30.

Dans un prochain mail, le SNUDI FO rendra compte des autres sujets abordés lors des audiences avec l'Inspecteur d'Académie : pénurie des remplaçants, récupération des heures pour les remplaçants qui effectuent plus de 24h/semaine, situation des directeurs d'école, indemnités forfaitaires, inspection du personnel, tenue des RIS sur le temps scolaire, convocation disciplinaire des enseignants à l'IA...)

Toute l'équipe du SNUDI FO vous souhaite de bonnes vacances scolaires, bien méritées!

Passez de bonnes fêtes et bon bout d'an!

Nos locaux seront fermés durant la période des vacances mais nous resterons disponibles par mail et par téléphone (07.62.54.13.13).

Pour vous défendre, syndiquez-vous!

FO, le syndicat libre et indépendant des gouvernements quels qu'ils soient !
FO, le syndicat qui n'a qu'une loi : la défense de vos droits !
>ICI< Formulaire d'adhésion